

« Presse, rhétorique, éloquence : confrontations et reconfigurations (1830-1870) », *Presse et Plumes. Presse et littérature au XIX^{ème} siècle*, Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant dir., Paris, Nouveau Monde éditions, pp. 393-414.

PRESSE, RHÉTORIQUE, ÉLOQUENCE : CONFRONTATIONS ET RECONFIGURATIONS (1830-1870)

Corinne SAMINADAYAR-PERRIN

C'est au cours du XIX^e siècle que la littérature abandonne le modèle du discours pour devenir une pratique essentiellement textuelle ; cette mutation a pour corollaire l'essor de la presse, qui occupe dans le champ culturel, entre éloquence et écriture, parole et texte, une position à la fois ambiguë et privilégiée. Par la médiatisation des discours dont il est le support et l'instrument, le journal contribue au processus de textualisation de l'éloquence, et amène la rhétorique à redéfinir ses formes et ses fonctions dans le monde moderne ; mais, par sa périodicité, sa position d'énonciation et son ambition d'agir par le langage sur le présent, il récupère aussi un certain nombre d'attributs qui étaient jusque-là, de droit, ceux de l'orateur¹. D'où un rapport à la fois harmonieux et conflictuel entre la presse et l'éloquence. Sans doute l'orateur trouve dans le journal une tribune aussi indispensable qu'efficace pour la diffusion et la mise en valeur de son discours ; mais cette humble fonction de relais peut faire de la presse une rivale redoutable menant, à terme, à l'extinction de l'éloquence traditionnelle : « Le sceptre des esprits a passé des orateurs aux écrivains [...]. La Presse a détrôné sa rivale »².

La presse apparaît donc comme un conservatoire rhétorique, un espace privilégié où se prolongent et se renouvellent les pratiques politiques, professionnelles et culturelles du discours public, mais aussi comme un dangereux laboratoire d'éloquence où s'expérimentent d'autres modes discursifs, lesquels menacent la rhétorique traditionnelle dans son efficacité et (surtout) dans sa légitimité. Car les déplacements que produit la translation des pratiques oratoires ou des discours constitués dans l'espace du journal provoquent une remise en perspective de l'éloquence traditionnelle ; en la désamarrant de ses cadres institutionnels, la presse l'oblige à se redéfinir et, au sens propre, à se resituer par rapport à la prolifération de discours éclatés, affrontés, qui caractérise le monde moderne.

C'est cette tension, cette interaction et ces effets de reconfiguration qu'il s'agit d'interroger, au niveau des pratiques et des représentations. La période choisie (1830-1870) semble mettre exemplairement en évidence cette confrontation presse/rhétorique : entre la monarchie de Juillet et les dernières années du Second Empire, on assiste à une renaissance rhétorique³ et à un renouveau de la vie parlementaire dont la presse, qui prend son essor au même moment, est à la fois le miroir et l'agent.

« L'ÉLOQUENCE DE LA PRESSE »⁴

Un titre comme *La Tribune* pourrait emblématiser l'une des fonctions essentielles de la presse dès la Restauration : le journal s'affirme comme le prolongement naturel de l'éloquence traditionnelle, à laquelle il sert de faire-valoir et de caisse de résonance. Le phénomène est particulièrement évident dans le cas de la rhétorique parlementaire : les discours prononcés dans le cadre des assemblées ont pour destin (et, nécessité oblige, pour vocation) d'être médiatisés par voie de presse, ce qui explique le rôle exorbitant du Sténographe aux yeux de Louis de Cormenin : « Il faut voir comme le Sténographe tenaille nos Procustes parlementaires ! il leur rallonge ou leur raccourcit les membres, de manière à les rendre plus grands ou plus petits que nature ! »⁵. D'où aussi la nécessité d'un « camarilliste » spécialisé attaché à tout journal sérieux :

Chaque journal fait faire les Chambres par un sténographe rédacteur qui assiste aux séances, et qui leur donne la couleur du journal. Voici le programme de ses fonctions : Mettre en entier les discours des députés qui appartiennent à la couleur du journal, en ôter les fautes de français, les relever par des (*sensation*) (*vive sensation*) (*profonde sensation*) [...]. Au retour, le Camarilliste analyse en quelques lignes les discours des adversaires politiques, ou souvent il les donne incomplètement en les entreparenthésant de (*murmures*) (*la Chambre se livre à des conversations particulières*) (*dénégations*) (*vives dénégations*) (*interruptions*) (*bruit*)⁶.

En réaction contre les diverses entraves par lesquelles les lois sur la presse, sous la Monarchie de Juillet, limitaient la libre diffusion des discours politiques, la Seconde République proclame l'idéal d'une médiatisation aussi étendue que transparente de l'éloquence parlementaire, idéal qui apparaît comme l'indispensable corollaire de la liberté d'expression dans le débat politique — il est significatif que le journaliste Philibert Audebrand intitule ses *Mémoires de 1848, Souvenirs de la tribune des journalistes* (1867). Certains espèrent même que les progrès techniques dans la fabrication du journal permettront d'atteindre une quasi-simultanéité entre la parole de l'orateur et sa retranscription sur feuille imprimée ; tel est le projet qui amène à concevoir un nouveau type de journal, intitulé *La Séance* :

On s'arrangeait autant que possible pour que la demi-feuille fût écrite, composée et imprimée pendant le cours même des débats, de façon à pouvoir être livrée au public au moment même où les 900 quitteraient leurs sièges pour aller dîner. L'idéal de *La Séance* était de se vendre aux représentants du peuple eux-mêmes qui, sur le chemin qu'ils avaient à parcourir pour rentrer chez eux, pouvaient lire les faits dont ils avaient été témoins et le discours qu'ils avaient entendus⁷.

Ce prolongement de l'éloquence parlementaire dans l'espace du journal est ressenti non comme une concession nécessaire et morose à la modernité, mais comme un authentique accomplissement de l'exercice démocratique du discours, témoignant du sens civique d'un peuple : « Tels discours écrits qui faisaient peu d'effet au dedans sur les députés, en faisaient beaucoup au dehors sur le public. S'ils avaient moins d'action sur la formation des lois, ils avaient plus d'action sur la formation de l'opinion, et, en définitive, n'est-ce pas l'opinion qui sanctionne les lois ? Ne vaut-il pas mieux avoir des millions de lecteurs, que quelques centaines d'auditeurs ? »⁸ À cet égard, il est révélateur que le mythe fondateur de la Révolution intègre déjà cet interface presse/éloquence ; Desmoulins journaliste apparaît comme un avatar de Danton orateur, et Alexandre Dumas, dans son cycle révolutionnaire des *Mémoires d'un médecin*, va jusqu'à le présenter en train de haranguer le peuple de Paris⁹ – s'inspirant d'ailleurs, pour cet épisode de la cocarde verte, des pages de Michelet. Si bien que, quand Cormenin évoque les temps épiques où la Révolution parlait par la voix de Mirabeau, il intègre la parole du grand orateur dans tout un entrelacs de relais textuels en assurant la diffusion : « Le peuple de Paris tout entier se mêlait haletant aux discussions de la Législature. Cent mille citoyens remplissaient les Tuileries, la place Vendôme, les rues adjacentes, et l'on se passait de main en main les billets copiés, répandus, jetés dans la foule, sur les vicissitudes de chaque moment du débat »¹⁰. Conséquence : si l'Empire « autoritaire » s'empresse d'exclure les journalistes et le public des séances du Corps législatif, il n'hésite pas à détourner à son profit les pouvoirs médiatiques de la presse, et s'en fait un instrument de propagande : tout journal est tenu d'insérer, sur simple demande des autorités, tel ou tel « communiqué » reproduisant un discours officiel.

Mais l'éloquence parlementaire n'est pas la seule à trouver dans les colonnes du journal un nouvel espace d'exercice du discours : la presse se fait aussi l'écho des autres « lieux de parole » que l'époque érige en spectacles. Les grands procès criminels font ainsi l'objet de longs comptes rendus qui passionnent les foules, dans la *Gazette des tribunaux* puis, sous forme parfois outrageusement romancée, dans les petits journaux populaires (à partir de 1863). Surtout, la presse ouvre largement ses feuilles à tous les types d'éloquence qui occupent une place de choix dans la vie mondaine. Tel ou tel prédicateur à la mode a autant de succès qu'Offenbach ; voici le public venu écouter le père Hyacinthe, et attendant l'entrée en scène de l'orateur :

La foule se presse, nombreuse, dans l'église Notre-Dame. Non pas la cohue travailleuse ou déguenillée, mais le beau monde élégant et riche. Presque toutes les places sont louées à l'avance, louées très cher car il ne s'agit pas de la parole de Dieu à la portée des petites bourses ; une triple rangée de voitures, armoriées pour la plupart, s'aligne sur le parvis. C'est le jour du père Hyacinthe¹¹.

Les cours en Sorbonne des grands professeurs comme Villemain, qui sont pour ainsi dire des orateurs de profession, constituent aussi des événements culturels et mondains, auxquels le journal prend une part importante :

Ces cours d'université représentent souvent la première élaboration, orale et publique, d'une pensée qui trouvera ensuite, sous forme de livre ou d'article – car les revues sont en plein essor – son expression définitive. Eugène Gérusez, qui fut le suppléant de Villemain dans la chaire d'éloquence française de la Sorbonne, commente, en tête de ses *Essais d'histoire littéraire*, ces nouveaux modes de composition, à peu près inconnus du XVIII^e siècle, et déjà très proches des nôtres¹².

Sous le Second Empire, le compte rendu dans la presse des événements oratoires de tous ordres (conférences littéraires et « cours libres »¹³, cours au Collège de France ou à l'université, plaidoyers et réquisitoires...) a d'autant plus d'importance que la suppression de toute tribune libre provoque un déplacement de l'éloquence politique vers ces modes d'éloquence « alternatifs » – on connaît la valeur d'opposition politique de tel ou tel cours de Michelet, Jules Simon... Par ailleurs, la presse non cautionnée peut admettre dans ses pages ces discours censés être uniquement « littéraires », ce qui accroît les possibilités de diffusion et donc l'impact de ces discours parallèles.

Il s'instaure ainsi une forme de réversibilité où l'éloquence ne trouve son authentique déploiement (celui des petites cités démocratiques où tout un peuple pouvait se rassembler sur le forum) que par le relais de la presse, cependant que le journaliste, s'il n'est pas orateur de profession (homme politique, avocat, professeur...), forme son style en fréquentant tous les grands lieux de parole contemporains – voici par exemple le parcours de Gustave Bourdin, qui, entre autres, assura sous la monarchie de Juillet les comptes rendus des séances du Palais de Justice sous forme de scènes comiques à la manière de Henry Monnier, puis les comptes rendus des débats de la Constituante en 1848 : « Depuis 1840, où il avait eu ses entrées dans les bureaux du *Charivari*, d'abord ; depuis 1843, où il avait pu entendre, au Palais de Justice, les avocats les mieux rompus à l'art de bien dire, l'habitude de se frotter aux satiristes, aux vaudevillistes et à tous les pamphlétaires, avaient fini par affiner sa verve et par le rendre très prompt à la riposte ».¹⁴

Rien d'étonnant dès lors à ce que le journaliste témoigne d'un véritable talent d'orateur, à moins que l'orateur lui-même ne prenne la plume pour mieux prolonger son combat dans la presse. Dès la monarchie de Juillet, la Restauration apparaît comme l'époque idéale des grands orateurs publicistes, dont l'exemple le plus fameux est Benjamin Constant : « Soldat infatigable de la presse et de la tribune et armé de son épée à double tranchant, Benjamin Constant n'a pas, dans la guerre de quinze ans, quitté un seul instant la brèche. Dès qu'il ne parlait plus, il écrivait, à peine cessait-il d'écrire, qu'il parlait. Ses articles, ses lettres, ses brochures et ses discours composeraient plus de douze volumes »¹⁵. Sans doute faut-il faire la part, dans l'évocation de cet âge d'or, de la nostalgie d'un temps où la presse n'avait pas encore « déchu » dans la vénalité et la production industrielle d'une littérature de grande consommation – en ces temps heureux et hélas révolus, soupire-t-on volontiers, où il n'existait pas encore de hiérarchie nette entre le discours public, l'article, le pamphlet, la brochure, le livre, la presse prolongeant simplement la « littérature de combat » des hommes des Lumières. Cependant, même lorsqu'on déplore les tares de la presse contemporaine et ses effets désastreux dans le champ culturel, la liberté de la presse, cette « tribune agrandie » (l'expression est de Cormenin), reste indéfectiblement liée à la liberté d'expression : « Le Pamphlétaire et l'Orateur sont deux amis bourrus qui se jaloussent et se querellent, mais qui ne peuvent se passer l'un de l'autre : celui-ci périrait du coup qui tuerait celui-là, ils mourraient ensemble ; tant la tribune et la Presse, organes vitaux d'un gouvernement libre, sont indivisibles ! »¹⁶. Les journalistes républicains revendiquent d'ailleurs, comme les penseurs politiques, une (souvent imaginaire) filiation révolutionnaire ; ainsi Philibert Audebrand inscrit-il telle brasserie de journalistes dans une mythique mémoire du Paris de 93 : « Dans ce quartier où, depuis 89, il s'est passé tant de choses mémorables, cette tabagie avait un nom, fondé sans doute sur quelque légende ; on l'appelait le café de Robespierre. La tradition voulait que, dix ou douze fois, peut-être au sortir du Club des Jacobins, peut-être en allant à la Convention, le célèbre démagogue se fût arrêté là pour se rafraîchir »¹⁷. Et c'est la même pensée d'hommage aux géants de la Convention qui inspire aux jacobins de la Commune la création d'un Comité de salut public et la résurrection du célèbre *Père Duchêne*.

C'est un portrait du grand journaliste en orateur qui tend à s'imposer ; la preuve en est que le journal devient, comme dans l'Antiquité le forum ou les tribunaux, l'école d'éloquence où l'orateur moderne vient se former « sur le terrain » :

C'est ainsi que Dionys Ordinaire, professeur de rhétorique à Besançon et rédacteur en chef de *La Petite République du Doubs*, déplorant dans sa *Rhétorique nouvelle* (1867) que l'on ait « codifié » les observations si vivantes d'Aristote, n'évoque les règles de la rhétorique que par prétérition

[...]. Mais il conseille en contrepartie d'accompagner les élèves à la rédaction du journal local, aux réunions électorales, aux délibérations du conseil municipal, au palais de justice et sur les marchés, pour qu'ils observent les multiples facettes, politique, judiciaire, commerciale, journalistique, de l'éloquence utile¹⁸.

Si les réalités brutales du monde de la presse inspirent à certains une méfiance exacerbée à l'égard d'une tribune aussi suspecte, l'idéalisme politique rêve un journal miraculeusement épargné des compromissions qu'imposent les exigences du marché de l'imprimé ; c'est cet idéal qu'exposent à Lucien ses amis du Cénacle (« un journal où jamais la vérité ni la justice ne seront outragées, où nous répandrons les doctrines utiles à l'humanité »¹⁹), idéal repris par le Comité des Jeunes dans *Le Bachelier* (« [L'imprimeur] s'appelle « Va de l'avant ! » Oui, oui ! Va de l'avant, ou encore Fais ce que dois. Il s'appelle Le courage, il s'appelle La Foi »²⁰.)

Alors que la presse apparaît comme l'« autre espace » où s'exerce la parole publique, inversement les journalistes profitent de tous les sites traditionnels de l'éloquence pour se métamorphoser en orateurs. Sous la monarchie de Juillet, la presse profite des procès qu'on lui intente pour reproduire à la fois les propos incriminés comme séditionnels et les plaidoyers prononcés pour leur défense :

Les poursuites judiciaires pour délit de publication contre l'État ont pour conséquence d'établir, sous Louis-Philippe, entre la tribune, la presse et le barreau, des communications étroites. Preuve en soit, entre cent, cette affaire Ledru-Rollin, aux assises de Maine-et-Loire, dont la *Gazette des tribunaux* publie le procès-verbal le 25 novembre 1841 : l'accusation porte contre le *Courrier de la Sarthe*, qui a imprimé un violent discours électoral de Ledru-Rollin. Celui-ci, défendu par les avocats Berryer, Odilon Barrot, Marie, assistés d'Arago, plaide énergiquement sa cause. Le tribunal ordonne néanmoins la saisie de la brochure (laquelle, depuis juillet, a eu le temps d'être largement diffusée). Le lecteur de la *Gazette des tribunaux* se voit offrir ainsi les nouveaux discours de Ledru-Rollin et d'Arago, en plus des trois plaidoiries²¹.

Rien d'étonnant donc à ce que les journalistes n'hésitent pas à se susciter volontairement des procès pour bénéficier de la « tribune des tribunaux »²², pratique dont le *J'accuse... !* de Zola est le lointain héritier. Cette tribune des tribunaux, le Second Empire s'empresse naturellement de la supprimer, en instaurant le système de la chambre correctionnelle et en interdisant la publication dans les journaux des procès de presse. Mais les procès des grands journalistes restent un de ces grands spectacles d'éloquence qui attirent les foules, même en province :

Déjà une nombreuse assistance s'était pressée au procès de Montalembert. De même, quand Paradol avait été jugé, il n'avait su comment répondre aux demandes qui lui avaient été adressées par des personnalités désireuses d'assister à l'audience, mais il s'agissait de Paris, ville frémissante, et d'hommes en vue. La province s'émeut à son tour quand le sort de la presse locale et des journalistes locaux est en jeu. L'audience du 12 juin 1832 au tribunal correctionnel de Niort en est la preuve. Il faut dire que le *Mémorial des Deux-Sèvres* est défendu par Jules Simon, orateur prestigieux. Le correspondant anonyme du ministère de l'Intérieur écrit qu'il n'y a plus de place dans aucun hôtel de la ville, que « les amateurs d'émotions politiques sont venus de Paris, de Bordeaux, de La Rochelle »²³.

À la fin de l'Empire, le retentissant procès Baudin montre exemplairement comment la tribune, le barreau et la presse constituent trois « lieux de parole » complémentaires et étroitement imbriqués, où l'éloquence politique, hors de l'espace parlementaire, inaugure de nouveaux dispositifs médiatiques, dont le journal constitue une pièce maîtresse.

S'il y a un orateur en puissance dans tout grand journaliste, c'est que l'écriture de la presse elle-même, du moins celle de la presse politique, tend à se penser et à se définir par rapport aux formes classiques de l'éloquence. La jeunesse révolutionnaire de 1848, sur le modèle des journaux d'opposition fondés et écrits par leurs aînés, emprunte ainsi aux traditions les plus consacrées de l'éloquence républicaine, celles de l'Antiquité (souvenirs scolaires...) relayées par « nos pères, ces géants » de 93 ; Vallès évoque ainsi les premières tentatives de Vingtras, qui essaie de rédiger un article intitulé « Les Tombes révolutionnaires » :

Je répétais toujours la même chose, et toujours en appelant les morts : « Sortez, venez, rentrez, entendez-vous ! O toi, ô vous ! » Et j'avais mis du latin et cherché en cachette dans les discours de 93... Sparte, Rome, Athènes... J'en plaisantais au collège et je trouvais que c'était inutile, bête, les républiques anciennes, grecques, romaines !... Lycurgue, Solon, Fabricius, et tous les sages, et tous les consuls... Je vois à quoi cela sert maintenant. On ne peut écrire pour les journaux républicains sans connaître à fond son Plutarque. Est-ce qu'il y a une seule page des nôtres, de nos écrivains jacobins, où il ne soit pas question d'Annibal, de Fabricius, d'Aristogiton, de Coriolan, de Cléon, des Gracques ? On ne peut pas s'en passer²⁴.

L'ironie vallésienne vise ici les travers de l'éloquence quarante-huitarde dont le jeune héros est victime : quoi de plus aberrant que de prétendre agir sur le présent par un discours qui refuse tout destinataire réel (il s'adresse aux grands hommes morts) et tout énonciateur impliqué dans l'histoire con-

temporaine (le journaliste prend le masque des géants de 93) ? Le journal du Comité des jeunes devient le lieu d'une éloquence dévoyée : le discours s'appuie sur une scénographie et des conditions d'énonciation qui ruinent d'avance toute son efficacité, et même sa pertinence révolutionnaire.

Rien d'étonnant donc à ce que ces torrents de rhétorique ne se concrétisent finalement pas dans un journal ; mais il est révélateur que d'autres feuilles contemporaines (qui bénéficient sans doute d'un autre imprimeur que Fessequedoit...) publient des morceaux d'éloquence du même genre, dont s'inspirent ouvertement Vingtras et ses camarades. C'est ainsi que Michelet, théoricien des pouvoirs de l'éloquence révolutionnaire mais aussi grand orateur (ses cours au Collège de France en témoignent), ne conçoit pas de composer une lettre publique destinée aux journaux sans en soigner la péroraison, conformément à la tradition ; demandant la grâce de deux insurgés blanquistes condamnés à mort, il termine ainsi : « Dieu qui regarde les nations. Dieu !... cela ne va pas à notre quarteron d'athées : il y a une moue et un silence. Michelet regarde les physionomies et, haussant les épaules, il dit : "Sans doute !... Mais ça fait bien" »²⁵. Quant aux recherches sur la typographie qui se multiplient avec l'essor de la presse, elles permettent de traduire visuellement les « phrases à effet » qui emblématisent la grandeur de l'éloquence (« DELENDAM EST CARTHAGO », « DE LAUDACE, ENCORE DE LAUDACE »...) ; l'ordre successif du discours se projette visuellement dans l'espace de la page, le mot sublime²⁶ y occupe par avance la place qu'il entend occuper dans l'histoire : « Tout le monde veut [...] avoir les plus grosses lettres, et un titre très noir dans une masse de blanc. Il n'y aurait que des grosses lettres et des titres énormes »²⁷.

La rivalité souvent affirmée entre la presse et l'éloquence ne s'explique donc pas seulement par les inquiétudes que suscite la médiatisation croissante de la parole publique : le journal est le lieu où se trouvent mises à l'épreuve les pratiques rhétoriques traditionnelles, et où s'invente, par greffe, hybridation ou déplacement, un nouveau système de discours qui tend à supplanter les formes classiques sur leur propre terrain. Comme le remarque Bowman, l'insistance que met l'Église à rappeler la nécessité de la prédication tient sans doute à ce que l'éloquence de la chaire subit, sinon une crise, du moins une mise en question :

La *Dominicale*, fait à remarquer, s'efforce surtout de mettre la presse au service de l'apologétique et de l'évangélisation, mais croit néanmoins à la nécessité de renouveler la prédication. Les vertus relatives de l'éloquence et de la presse seront souvent discutées dans cette littérature, mais toujours en insistant sur la nécessité de la prédication ; mais on pourrait supposer qu'on commence à beaucoup s'occuper de la prédication au moment où la parole orale voit sa place réduite au profit de la presse périodique²⁸.

BOSSUET JOURNALISTE ?

« Bossuet serait aujourd'hui journaliste »²⁹... Si le portrait du journaliste en orateur est un trait d'époque qui s'appuie à la fois sur les pratiques et les représentations, l'éloquence de la presse, elle, ne se peut saisir qu'au travers des remises en perspective qu'elle inflige aux autres genres rhétoriques, et à la rhétorique des autres.

Ces remises en perspective s'expliquent par le fait que la plupart des grands journalistes ont bénéficié d'une formation rhétorique pendant leurs humanités, où ils ont pratiqué assidûment, comme tous leurs camarades, le discours latin et français ; ainsi, Lucien est « un des plus brillants élèves du collège d'Angoulême »³⁰, et Vallès avait donné les plus grands espoirs pendant ses classes. Sous le Second Empire, la presse accueille en outre nombre de transfuges de l'Université, ex forts-en-thème souvent normaliens et agrégés :

Certains journaux comme les *Débats* ou le *Courrier du dimanche*, certaines revues comme la *Revue des Deux Mondes* sont presque entièrement rédigés par des professeurs de l'Université, anciens normaliens, parfois des mêmes promotions, semblables dans leurs différences : Prévost-Paradol, distingué et sec, et le Bayonnais bonhomme Jean-Jacques Weiss (tous deux aux *Débats*) ; Antoine Grenier de *La Situation* ; Edmond About ; Ernest Dottain et Ernest Bersot (tous les deux au *Journal du dimanche*) ; Taine bien sûr, et Alfred Assolant, et Sarcey, et Rogeard (des fameux « Propos de Labiénus ») ; et Frédéric Morin (du *Progrès*, du *Courrier du dimanche* et de la *Revue de Paris*), et Édouard Hervé de *La Revue contemporaine*, du *Courrier du dimanche*, de *L'Époque*³¹.

Mais ces professionnels du discours – même si on leur reprochera après 1865 leur atticisme et leur esprit encore proche de *La Belle Hélène*, la parodie restant un mode d'allégeance rhétorique... – entendent se départir, une fois devenus journalistes, de la tradition rhétorique dont l'Université se fait le conservatoire ; ainsi Philibert Audebrand, après avoir énuméré les succès d'Antoine Grenier durant ses classes (dont le Prix d'honneur au Grand Concours, attribué au lauréat de l'épreuve de Discours latin...), souligne ce volontaire écart : « Un de mes étonnements, c'était de voir cet humaniste, un lettré ferré à glace, comme on dit, se complaire dans la grammaire des boulevardiers et très souvent même dans l'argot. [...] Il est à croire qu'il voyait là-dedans un contraste et que la nouveauté de ce vocabulaire devenait un ragoût qui plaisait à son esprit »³².

C'est donc souvent en spécialistes avertis que les journalistes prennent pour cibles les vieilleries rhétoriques qui continuent leur (longue) carrière non seulement dans les Comices agricoles et chez les avocats de second ordre, mais aussi dans les colonnes de certains vénérables journaux « sérieux ». La presse

gouvernementale de province est très souvent visée (on se souvient que Homais double la terrifiante contre-performance oratoire de Lieuvain par un compte rendu dans le *Fanal de Rouen...*), tout comme « Son Épaisseur *Le Constitutionnel* » au style plâtreux et lourd ainsi ridiculisé par Prévost-Paradol :

Sa métaphore favorite est celle des « bases », si fort à la mode de nos jours, et il faut convenir que cet affreux mot de « base », avec son inévitable compagnon le barbarisme « baser », joue un rôle de plus en plus considérable dans la littérature contemporaine. M. de la Guéronnière a donc comparé les *bases* de nos anciens gouvernements avec la *base* du gouvernement actuel. Ils n'avaient tous que des bases insuffisantes : celui-ci était insuffisamment *basé* de ce côté, celui-là de cet autre ; mais voici enfin un gouvernement *basé* comme il faut et posé bien également sur tout le monde³³.

Saluant le triomphe du *Petit Journal*, Vallès étend la condamnation à toute la presse politique : « Elle n'a pas voulu, l'orgueilleuse, quitter la toge et le manteau pour prendre cette allure légère et vive qui plaît à un peuple las des tirades et que les grands mots et les longues tartines n'ont pas sauvé de la misère et ont mené quelquefois à l'abattoir »³⁴.

Rien de moins naïf donc que la résurgence des discours institutionnels dans les pages des journaux : si la presse est une tribune, c'est une tribune critique, qui expose au jugement et ne se fait pas faute de commenter elle-même les discours qu'elle rapporte, en éclaircissant les sous-entendus politiques et idéologiques qui pourraient échapper au lecteur³⁵, et en disséquant sans pitié la nullité de certains candidats au titre de grand orateur parlementaire³⁶. Les points essentiels de ce réquisitoire contre une rhétorique fossilisée mais encore opératoire, reconvertie en prêt-à-écrire de fausse bonne tenue, sont synthétisés dans les reproches dont on accable les habitudes du « tartinier » :

Comme les avocats, il a des métaphores impossibles, les bases du lien social, par exemple. En somme, le tartinier est un avocat qui écrit. Il fait un abus considérable de tropes défraîchis : le vaisseau de l'État, le char de l'État, le palladium de nos libertés. Il ne recule pas devant le Capitole voisin de la roche Tarpéienne, et s'il rencontre les Fourches caudines, il ne se dérangera pas pour les laisser passer. Le tartinier est foncièrement – si avancé qu'il soit dans ses opinions politiques – un conservateur au point de vue des *clichés*³⁷.

En somme, le tartinier est un professionnel du discours au même titre que le préfet, l'avocat ou le professeur de rhétorique³⁸ – mais la nécessité de s'exprimer par écrit, de composer vite et de rendre presque quotidiennement quelques colonnes, exacerbe les automatismes que les habitudes

de l'éloquence institutionnelle rendaient insensibles. En tant qu'institution oratoire, la presse a donc sa place dans le vaste espace de circulation des clichés culturels et sociaux qui informe les esprits : « Sur tous les sujets du monde nous avons une quantité de phrases faites par avance, et qui passent de bouche en bouche comme étoffe et comme aliment de la conversation. On les retrouve dans les journaux, dans les livres, à la tribune »³⁹.

En somme, le journal instaure une distanciation démystificatrice qui fait de la simple reproduction d'un discours dans ses colonnes une démarche réflexive, ne serait-ce que par les déplacements qu'elle suppose : on passe de l'oral à l'écrit, des destinataires réels aux lecteurs du journal, d'un lieu institutionnellement légitimé à un espace autre de circulation des discours, le texte des articles étant finalement destiné à se re-diluer dans les automatismes des échanges sociaux⁴⁰ – d'où, par exemple, la dégradation du lieu commun, immédiatement ressenti comme cliché. Si bien que la presse opère une déstabilisation en profondeur des conditions traditionnelles d'exercice de la parole publique, en désamarrant l'éloquence, « art social de la parole manifestée »⁴¹, des cadres qui en assuraient la légitimité et l'efficacité. Sans doute le journal n'est-il pas au premier chef responsable de ce brouillage ; la multiplication des lieux de parole, des discours affrontés, est une caractéristique (d'aucuns disent une malédiction) de la société révolutionnée, et l'essor de la presse n'en est elle-même que le corollaire. Mais ce chaos discursif, cette Babel de voix discordantes se trouve redoublé par sa répercussion dans les feuilles (volantes et indéfiniment renouvelées) du journal ; surtout, la presse, par les processus de déplacement qu'elle multiplie, montre que, malgré des apparences habilement préservées et des mises en scène très travaillées, l'éloquence dans ses formes les plus traditionnelles (la tribune parlementaire, le barreau, la chaire, l'Université) ne bénéficie plus d'un rapport stable et reconnu à la Loi, qui en garantirait l'autorité. Même le discours du Pouvoir, privé dans l'espace du journal de tout l'appareil qui en assure l'efficacité, se voit tenu de se forger sa propre légitimité et d'en assurer la reconnaissance.

Or, là encore, la presse joue un rôle décisif dans ce processus de légitimation. Par exemple, Zola, à l'instar de beaucoup des journalistes contemporains, s'est étonné de voir l'obstination de la Commune à publier des comptes rendus de ses séances, alors que leur confusion et le débraillé de leur éloquence ne pouvaient leur conférer, aux yeux du public, une suffisante dignité parlementaire (rappelons qu'en 1884 encore, le « Sapristi ! la bonne farce ! » du député Brialou à la tribune a été relevé et blâmé par le président de séance Henri Brisson, avocat et collaborateur du *Temps* sous l'Empire⁴²). En fait, la pratique des comptes rendus dans la presse vise à faire reconnaître la légitimité politique de la nouvelle assemblée parlementaire, et du nouvel ordre politico-social que marquent, entre autres, ses pratiques oratoires (d'ailleurs souvent tout à fait classiques, s'agissant des jacobins : on tente de ressusciter la grande rhétorique de la Convention)⁴³. C'est dans

un but comparable de légitimation que Vallès, en février 1871, consacre un article significativement intitulé « Le Parlement en blouse » à la salle où se réunit l'Association internationale des Travailleurs : pour fonder des pratiques politiques vraiment démocratiques et authentiquement républicaines, il faut rompre avec les vieilles traditions oratoires et leurs lieux de parole institutionnels ; le journaliste affirme ainsi la légitimité de ce nouveau « Jeu de Paume » révolutionnaire, où des orateurs ouvriers instaurent une autre forme d'éloquence, moins spectaculaire mais plus en prise sur le réel.

Si la presse, en ces temps de dissémination des institutions oratoires, permet de conférer une légitimité (politique, judiciaire, scientifique ou morale) aux discours dispersés, elle contribue inversement, par ce fait même, à la carnalisation des pratiques oratoires institutionnalisées. En effet, la relative contiguïté dans l'espace textuel du journal tend à instaurer un parallélisme entre les lieux de parole « sérieux » (les Chambres, le Palais de Justice, l'Université, la chaire) et les spectacles en tout genre dont les feuilletons font le compte rendu, parallélisme que renforce toute une panoplie de métaphores très tôt passées à l'état de clichés. Ainsi, le Parlement est comparé par Balzac à une représentation où les journalistes « sont aux députés ce que les Romains sont à une pièce de théâtre : ils peuvent faire un succès et s'opposer longtemps à une réputation parlementaire »⁴⁴ ; sur les tréteaux de la comédie politique, s'agitent des acteurs plus ou moins doués dont Cormenin, parmi beaucoup d'autres, épingle les ridicules ; la scène parlementaire devient parfois aussi « palpitante d'intérêt » que telle ou telle pièce « à effets », comme l'avoue Philibert Audebrand, chroniqueur expérimenté : « Ce théâtre si mouvementé me faisait l'effet d'un conte de Berquin mis en regard des épisodes inattendus qui se produisaient à chaque heure sous nos yeux. À ma connaissance personnelle, en quatre années de temps, la Droite et la Gauche se sont levées plus de vingt fois l'une devant l'autre, en se menaçant des yeux, de la parole et même du poing fermé. Les mots ironiques avaient des ailes ; ils voltigeaient d'un bout à l'autre de l'immense salle comme des volants que deux raquettes rivales se seraient réciproquement renvoyés »⁴⁵. Rien d'étonnant donc à ce que le Parlement, lorsque le public y est admis, soit considéré par les Parisiens comme un spectacle au même titre que le théâtre et l'Opéra⁴⁶ ; Balzac y emmène les provinciaux naïfs des *Comédiens sans le savoir*, cependant que la bonne société se presse à certaines séances comme à une soirée mondaine ; Zola décrit ainsi la séance de mai 1872 où Rouher, l'ancien ministre de Napoléon III, était monté à la tribune pour défendre son passé : « On était allé là, en partie fine, et l'on attendait, au dessert, l'agonie de M. Rouher. La salle craquait sous le poids et la turbulence des spectateurs. Je suis allé à la séance, puisque tout Paris y allait. Mais je me contenterai de vous dire que jamais je n'avais vu dans les tribunes de plus délicieuses toilettes. Les chapeaux roses, les chapeaux bleus fleurissaient le long des rampes de velours. Beaucoup de beau monde »⁴⁷.

La presse tend ainsi à jeter le discrédit sur les pratiques oratoires les plus ritualisées et les mieux institutionnalisées ; de plus, elle contribue activement à la dégradation de l'éloquence (ou du moins, du point de vue de la réception, à la conscience de sa dégradation) en accélérant et en élargissant la circulation des discours. Dès lors que les « tartines » passent de bouche en bouche et abolissent toute frontière entre discours autorisé et bavardage inconséquent, parole privée et parole publique, harangues politiques et tirades des voyageurs de commerce (voir *L'Illustré Gaudissart...*), les lieux communs de l'institution oratoire ne peuvent plus conserver leur fonction première et essentielle, qui consistait à fonder les rituels communs de la parole publique et à en assurer l'efficacité ; le processus d'infinie reproductivité et d'incessante répétition amène à voir dans la rhétorique une province dans le vaste empire du cliché. Balzac met ainsi en scène cette démonétisation de l'éloquence : les plus belles performances oratoires perdent toute valeur (à tous les sens du terme) lorsqu'elles deviennent la matière du prêt-à-parler des Muses du département comme Louise de Bargeton à Angoulême – la femme de province symbolisant de manière exemplaire un impensable et impossible sujet de parole, qui non seulement ne parvient pas à s'énoncer, mais encore frappe d'invalidité le discours qu'elle énonce, quelle que soit par ailleurs son origine.

La presse donne ainsi l'impression de mettre la rhétorique, ou du moins sa pratique courante, à la portée de (presque) tous ; le droit à user de tel ou tel genre d'éloquence n'est plus le privilège d'une caste (les avocats, les prêtres, les professeurs...), et le journaliste est le premier à faire la démonstration de ce droit ; on n'hésite plus à détourner, selon les besoins, certaines pratiques oratoires pour les réemployer dans de nouvelles conditions d'énonciation – ce qui sanctionne souvent une dégradation irrémédiable de leur efficacité propre. Même lorsqu'elles perdurent dans leurs formes traditionnelles, les conditions officielles qui régissent l'exercice de l'éloquence s'en trouvent profondément perturbées.

PRESSE ET RENAISSANCE RHÉTORIQUE

Dans le mouvement de renaissance rhétorique qui repense et remet en perspective les définitions et les fonctions de l'éloquence dans la société moderne, l'essor de la presse joue un rôle central mais quelque peu paradoxal, puisque, relais des formes classiques de l'éloquence, elle tend en même temps à les supplanter et à les dévaluer. En fait, il semblerait que la spécificité de l'écriture journalistique, qui tient du texte et du discours, de la littérature et de la parole, fasse de la presse l'espace où se reconfigurent les modes traditionnels de l'éloquence.

Ce rôle de la presse comme laboratoire rhétorique se trouve renforcé par un certain nombre d'effets de convergence : les mutations qui transforment nombre de pratiques oratoires les rapprochent des styles nouveaux qui au

même moment s'affirment dans les journaux. Comme le remarque Reinach dans la préface du *Conciones français* (1893), comme le confirment les analyses menées par Anne Vibert sur les discours de Thiers et de Guizot, l'éloquence parlementaire, à partir de la monarchie de Juillet, se détourne des traditions oratoires véhémentes de la Révolution ; à la tribune, où d'ailleurs on discute plus souvent de questions spécialisées que de grands principes, les orateurs adoptent volontiers les règles du savoir-vivre bourgeois qui régissent la conversation des « hommes comme il faut », abandonnant les violents effets et la stylistique du sublime alors considérés comme caractéristiques des excès et de la perversion de l'éloquence révolutionnaire. L'emblème de cette rhétorique nouvelle est M. Thiers, qui s'illustre avec brio en tant que « Rossini du lieu commun » (Barbey d'Aurevilly). Ce nouvel idéal oratoire, grâce notamment au relais de la presse, fait école jusqu'au fond des provinces ; Balzac présente ainsi l'un des notables d'Arcis comme un digne émule du célèbre député, lorsqu'il s'adresse à ses concitoyens, au cours d'une réunion électorale, avec une parfaite aisance parlementaire : « Pigoult s'élança vers la table à thé, s'y tint debout, les doigts légèrement appuyés sur le bord, et fit preuve d'audace, en parlant sans gêne, à peu près comme parle l'illustre M. Thiers »⁴⁸. Parallèlement à des pratiques plus grandiloquentes qui continuent à triompher au barreau ou chez les prédicateurs, non sans trouver leur prolongement naturel dans les colonnes des journaux, se met progressivement en place une éloquence politique en demi-teintes qui rejoint le ton d'urbanité facile d'un journal comme *La Presse* ; le phénomène s'accroît après 1848, avec le malaise qui frappe de soupçon la grande éloquence des quarante-huitards.

Ce rapprochement contribue à la diffusion sur tout le territoire d'une sorte de « code rhétorique des notables », dont la parole de Homais, grand lecteur de journaux et lui-même correspondant du *Fanal de Rouen*, offre la désopilante (et inquiétante) caricature – d'ailleurs le pharmacien, qui admire béatement la problématique éloquence de Lieuvain aux Comices agricoles, compose aussitôt un article pour rendre compte de cette contre-performance oratoire. Avant la création d'une presse authentiquement populaire, dont le modèle reste le *Petit Journal* à un sou lancé en 1863, le journal contribue à tracer les frontières d'un espace de la parole bourgeoise, frontières que souligne le scandale causé par le style nouveau qu'instaure le *Petit Journal*. Lorsque Vallès prend la défense de la presse populaire dans les colonnes de *L'Événement*, il intitule significativement son article « Timothée Trimm et Thérèse » : le célèbre chroniqueur du *Petit Journal* est mis sur le même plan que la chanteuse populaire, laquelle incarne l'authentique « voix du peuple », alors que députés, avocats... et journalistes de la presse traditionnelle ne représentent que le discours bourgeois.

La presse apparaît ainsi comme le nouveau lieu commun où se croisent et se métamorphosent les pratiques bourgeoises de la parole sociale, prises dans une constante interaction avec des traditions oratoires elles-

mêmes fluctuantes, dont l'enseignement classique des humanités continue à maintenir le souvenir et la pratique. Aussi les pages du journal, loin de ne constituer qu'un simple relais ou un support commode, s'imposent-elles tout naturellement comme l'espace naturel d'exercice de la parole publique : dans un contexte politique où le suffrage censitaire puis le régime du Second Empire ne permettent pas de considérer les députés comme de véritables représentants du peuple, le journaliste peut revendiquer vis-à-vis de ses lecteurs une légitimité représentative infiniment plus probante que les orateurs parlementaires ; d'autre part, malgré la sévérité des lois sur la presse, le discours du journaliste bénéficie d'un impact bien supérieur à celui de l'homme politique, ce que souligne éloquemment Prévost-Paradol :

Or, si je n'avais en face de moi que les lois de septembre, mes privilèges seraient plus étendus que ceux du député le plus considérable de l'Empire. Il ne jouit point, en effet, du droit d'initiative, tandis qu'ici je le possède et que je puis saisir le public de toute question qui m'intéresse ; il n'a point le droit d'interpellation et ne peut appeler directement le pouvoir à s'expliquer sur aucun de ses actes ; ce droit m'est acquis, et je puis me faire ici l'interprète de tous les griefs publics ou particuliers dont le redressement me semble nécessaire. Enfin les discours du député ne sont point publiés absolument tels qu'il les prononce ; il ne communique avec le public qu'à des rares intervalles et sous une forme indirecte qui enlève, on ne peut le nier, une partie de leur attrait à ses paroles ; je suis avec le public en communication directe et constante ; entre lui et moi nul intermédiaire, et je ne puis m'en prendre qu'à moi-même si mes idées et mes passions ne passent point de mon âme dans la sienne⁴⁹.

Certains titres – *La Tribune*, le *Représentant du peuple*, le *Cri du peuple*... – indiquent clairement ce transfert de la fonction représentative traditionnellement dévolue à l'éloquence, dont témoigne, par exemple, le courrier des lecteurs reçu par Eugène Sue au moment de la publication en feuilleton des *Mystères de Paris*⁵⁰.

Si le journaliste constitue un idéal (ou, pour d'autres, une caricature) de l'homme politique, l'orateur démocratique (ou démagogique) par excellence⁵¹, c'est que toute sa force de conviction résulte du choix de ses lecteurs qui se reconnaissent en lui, et qu'il pratique de la manière la plus large le ministère de la parole publique ; cette collusion du personnel journalistique et politique devient particulièrement évident dans l'opposition dès les élections de 1863 : « La lutte électorale concentrait toutes sortes de questions : un journal pouvait-il soutenir une candidature ou une liste ? [...] Les grands journaux ne disposaient-ils pas d'une puissance accrue avec l'appui des avocats et des publicistes, hommes de verbe avant d'être hommes d'action, tels que Émile Ollivier, Jules Simon, Thiers ? »⁵² Cette nouvelle répartition des

rôles devient une caractéristique de la vie politique à la fin du Second Empire – Zola déclare même avec humour que, dans certains journaux républicains, il reste le seul collaborateur à n'avoir aucune ambition politique...

Parallèlement, le journal authentiquement populaire peut ressusciter un idéal de la parole républicaine dévoyée par la vie politique parlementaire. Ainsi, le *Cri du peuple* salue la Commune par une invocation anonyme au « Grand Paris » et à son peuple ; le roman *L'Insurgé* insère cet article dans son récit, mais Vallès le met symboliquement en scène comme émanant du peuple même auquel il s'adresse. Ce fragment d'authentique éloquence populaire se trouve magiquement détaché de toute énonciation individuelle (le journaliste devient son propre lecteur), pour se faire l'expression directe de l'enthousiasme révolutionnaire : « Par-dessus mon épaule, un ou deux fédérés essaient de lire, en disant d'un air entendu : "Il a tout de même le fil, ce sacré Vingtras ! Vous ne trouvez pas, citoyen ?" [...] C'est l'âme même de la foule qui maintenant emplit et gonfle ma poitrine »⁵³. La valeur de cette éloquence tient à la scénographie qui en fait le véritable cri du peuple. Inversement, il suffit de reprendre textuellement l'article en modifiant ces conditions d'énonciation (un orateur démagogue au lieu d'un journal populaire, une harangue appuyée sur toute une symbolique du pouvoir au lieu d'un article nu, des ménagères politiquement stupides au lieu de citoyens responsables, le jardin du Luxembourg au lieu des quartiers ouvriers) pour en faire la caricature ; c'est ce déplacement dégradant qu'opère Anatole France :

[Tudesco] portait une vareuse de garde national, couverte d'aiguillettes étincelantes ; de sa ceinture rouge sortaient deux crosses de pistolet. Il était coiffé d'un képi à cinq galons d'or. Debout au milieu d'un groupe de femmes et d'enfants, il regardait le ciel avec l'attendrissement dont ses petits yeux verts étaient capables. Toute sa personne exprimait la puissance et la bonté. Il tenait sa main droite étendue sur la tête d'un petit garçon et lui adressait ce discours : « Jeune citoyen, orgueil de ta mère, ornement des promenades publiques, espoir de la Commune, je t'adresse les paroles du proscrit et je te dis : Jeune citoyen, le 18 mars t'a sauvé de l'esclavage. Tu graveras dans ton cœur cette date immortelle. Je dis : Nous avons souffert et combattu pour toi. Fils des désespérés, tu seras un homme libre ! »⁵⁴

Parce qu'elle impose une reconfiguration des sites traditionnels de l'éloquence et met en œuvre de nouvelles scénographies rhétoriques, la presse permet (du moins dans l'idéal) une ouverture de l'espace du discours à ceux que les institutions ou les pratiques sociales excluaient du droit de parole. C'est le cas, par exemple, des enfants martyrs victimes de la brutalité de leurs parents : leur statut de mineur, le Code napoléonien et la morale alors dominante leur interdisent de trouver du secours dans le cadre des tribu-

naux, où les procès ne donnent même pas lieu à des réquisitoires explicites, et débouchent sur des peines minimales – à moins que les parents bourreaux ne soient tout simplement relaxés, et l'enfant rendu aussitôt à sa famille. Dans un tel contexte, Jules Vallès fait du journal *Le Réveil* une tribune (un tribunal) parallèle ouverte aux victimes et aux témoins (qui s'expriment par des lettres parfois intégralement publiées), lui-même se voulant l'avocat des jeunes victimes – pour faire entendre leur voix, il n'hésite pas à recourir aux techniques éprouvées du plaidoyer pathétique, lequel trouve dans ce cadre une légitimité renouvelée :

On voit couler du rouge sous les épines au front de Jésus – on ne voit pas crever les larmes et se cailler le sang dans le cour des petits martyrs ! Ils sont pourtant blessés pour toujours, estropiés peut-être pour la vie, les cœurs qui ont tremblé dans des poitrines meurtries qu'essayait de crever le coup de soulier des parents. Il pensa à se tuer, dit-il !... Il voulait cesser de vivre avant d'être entré dans la vie, ayant moins peur qu'un vieillard de ces cimetières qu'il avait longés, le soir, en frissonnant...⁵⁵

En démocratisant ainsi, du moins dans son principe, l'exercice de l'éloquence consacrée, la presse contribue à rendre leur vitalité à des formes rhétoriques que leur usage institutionnel tendait sinon à invalider, du moins à scléroser, du fait de leur nécessaire soumission à la législation et aux usages de la tribune et du barreau. D'une certaine manière, le journal réactive, en l'infléchissant, l'idéal républicain de la Cité antique ou de la prise de parole révolutionnaire.

Reste que ce détournement rhétorique suppose une réelle liberté de la presse (aussi la campagne de Vallès avocat des enfants martyrs ne devient-elle possible qu'à partir de son retour d'exil, une fois la Troisième République bien assise). Dans la période 1830-1870, on peut plutôt parler de déplacement ou d'appropriation par la presse de certains grands genres oratoires consacrés, mais fort menacés par la textualisation de la littérature. Ainsi, le genre épideictique, qui n'est plus guère représenté qu'à l'Académie ou dans les cérémonies officielles (commémoration, inauguration, enterrement d'un notable), et souvent sous la forme dégradée que caricature Flaubert dans *L'Éducation sentimentale* (l'enterrement Dambreuse), trouve dans la presse une vigueur nouvelle – panégyriques, oraisons funèbres, vies des hommes illustres retrouvent leur fonction polémique (le silence et l'ellipse font sens, comme le choix de tel ou tel dans la galerie des portraits...) et une valeur idéologique pleine. De plus, en période de censure, le recours à une forme fixe du discours permet de multiplier les sous-entendus : à la mort de Cavaignac, le vainqueur des insurgés de Juin 1848, Vallès se charge de présenter sa biographie dans la revue *Le Présent* (15 novembre 1857) ; mais, au lieu de « jeter sur les tombes célèbres la feuille de laurier classique » comme le laisse

attendre la tradition, le journaliste consacre la majeure partie de l'article à un vibrant éloge du républicain Jean-Baptiste Cavaignac, père du défunt ! Quant à Eugène Cavaignac, il n'a droit qu'à un bref état de service – mais l'exorde et la péroraison de son oraison funèbre (l'un et l'autre très classiques de forme) indiquent clairement ce que la censure empêche de développer : « Tant qu'il y aura un mois de Juin, on se souviendra de son nom [...] Heureux ceux-là qui meurent sans remords ! »⁵⁶ Malgré la relative prudence du journaliste, qui efface les indices signalétiques du contre-panégyrique (l'article s'intitule simplement « Chronique », et l'oraison funèbre n'en forme qu'une partie que rien ne détache typographiquement de la suite du texte), cet article constitue la dernière contribution de Vallès au *Présent*.

Paradoxalement, il semblerait qu'au XIX^e siècle, c'est dans la presse que se maintiendrait la division traditionnelle des belles-lettres en poésie, éloquence et histoire, division consacrée que tend à effriter l'évolution du champ littéraire contemporain. L'ancienne classification des « genres du discours » (le délibératif, le judiciaire, l'épideictique et les variantes modernes, dont l'art de la conversation, qu'analysent les modernes théoriciens de la rhétorique) garde toute sa pertinence lorsqu'on envisage l'écriture du journal ; si celle-ci intègre et crée des formes nouvelles (du récit notamment), elle constitue également un « conservatoire rhétorique » où les formes anciennes renouvellent leur efficacité. C'est le rôle qu'assignent ouvertement les autorités ecclésiastiques à la presse spécialisée, destinée à diffuser les sermons des orateurs illustres de la chaire (conférences de Lacordaire, cours en Sorbonne de l'abbé Cœur...) mais aussi à aider les prédicateurs à composer leurs sermons (fût-ce par « collage » de fragments empruntés aux orateurs sacrés du Grand Siècle notamment). Une pratique « moderne » comme la lettre ouverte permet ainsi d'appuyer une forme nouvelle sur des modes rhétoriques très traditionnels ; à la fin du siècle encore, le célèbre *J'Accuse... !* de Zola démontre la dette de ce dispositif original à l'égard de la rhétorique classique⁵⁷.

Parce qu'elle constitue un véritable interface entre le texte et le discours, l'écriture et la parole publique, la presse, entre 1830 et 1870, joue un rôle décisif dans l'évolution des pratiques et des représentations de l'éloquence. En reflétant et en accentuant l'éparpillement des lieux de parole, en facilitant la circulation des discours autrefois « territorialisés » dans tous les domaines des échanges sociaux, le journal révèle la crise de légitimité instaurée par la déstabilisation de l'éloquence institutionnelle ; mais le déplacement qu'impose la presse aux genres traditionnels du discours, en les médiatisant, en les revendiquant ou en les détournant, permet aussi de conférer une efficacité nouvelle à des formes anciennes, lesquelles retrouvent leur vigueur dans la situation d'énonciation radicalement autre qu'instaure le journal. La presse constitue donc à la fois un espace réflexif où s'opère une reconfiguration rhétorique essentielle, et un espace d'expérimentation où s'éprouvent de nou-

veaux critères de légitimité, de nouvelles pratiques, de nouveaux modes de parole. À une époque où l'empire de l'éloquence semble devoir céder devant la toute-puissance du texte, le journal ouvre à la rhétorique des possibilités multiples dont elle saura faire l'instrument de sa renaissance, puis une arme contre son déclin.

¹ Voir sur ce point le chapitre « Poétique de l'éloquence journalistique », dans Alain VAILLANT et Marie-Eve THÉRENTY, *1836 : L'an 1 de l'ère médiatique*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2001.

² Louis de CORMENIN (Timon), *Le Livre des orateurs*, Paris, Pagneux, réédition de 1869 (la première édition est de 1836 ; la seconde édition augmentée date de 1844). L'ouvrage connut un succès retentissant et fut maintes fois réédité tout au long du siècle.

³ Voir sur ce point l'article décisif de Françoise DOUAY-SOUBLIN, « La rhétorique en France au XIX^e siècle à travers ses pratiques et ses institutions : restauration, renaissance, remise en cause », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, PUF, 1999.

⁴ La formule est de Louis de CORMENIN ; après avoir étudié « l'éloquence de la tribune », le *Livre des orateurs* s'intéresse aux « autres genres d'éloquence », dont le premier cité n'est autre que « l'éloquence de la presse »...

⁵ Louis de CORMENIN, *op. cit.*, p. 53.

⁶ Honoré de BALZAC, *Monographie de la presse parisienne* (1843), Arléa, 1991, p. 42-43.

⁷ Philibert AUDEBRAND, *Souvenirs de la tribune des journalistes*, Dentu, 1867, p. 22-23. Rappelons que le journal *L'Événement* publiait chaque jour la séance complète et paraissait une heure après la fin des débats (voir Michèle FIZAINE, « *L'Événement* (1848-1851) », *Lieux littéraires / la revue n° 2*, 2001, p. 232-233).

⁸ Louis de CORMENIN, *op. cit.*, p. 340.

⁹ Alexandre DUMAS, *Ange Pitou*, Robert Laffont, « Bouquins », 1990, p. 736-737 ; c'est cette performance oratoire qui, dans le roman, fait advenir le personnage sur la scène de l'Histoire : « Le matin le nom du jeune homme était ignoré, le soir il était dans toutes les bouches. Ce jeune homme se nommait Camille Desmoulins ».

¹⁰ Louis de CORMENIN, *op. cit.*, p. 217-218. Cette réflexion préfigure les analyses les plus modernes sur la rhétorique révolutionnaire (voir les remarques de Jean STAROBINSKI, « La chaire, la tribune, le barreau », *Les Lieux de mémoire / III : la Nation, Nouvelle Revue française*, Gallimard, 1985, p. 459).

¹¹ Trilberg, « En attendant le Sermon », *Le Philosophe*, 28 décembre 1867 ; cité par Roger BELLET, *Presse et journalisme sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, « Kiosque », 1967, p. 274.

¹² Françoise DOUAY-SOUBLIN, *op. cit.*, p. 1103.

¹³ Ainsi de la conférence sur Balzac que VALLÈS prononça en janvier 1865 (voir *L'Insurgé*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 895-899).

¹⁴ Philibert AUDEBRAND, *Un café de journalistes sous Napoléon III*, Paris, Dentu, 1878, p. 147.

¹⁵ Louis de CORMENIN, *op. cit.*, p. 339-340. Pour caractériser la période 1815-1830, *l'Histoire générale de la presse française* (PUF, 1969, tome 2) partage l'avis de Cormenin : « En politique les talents n'ont pas manqué à la presse. Pour défendre sa propre cause et tant d'autres causes, elle a rencontré des hommes qui ont montré d'éclatante façon qu'écrire pour le plus modeste des marbres d'imprimerie c'était encore "écrire", et, de plus, agir – Chateaubriand, Benjamin Constant, Lamennais, Courier (journaliste sans journal), Carrel, Veuillot, bien d'autres » (p. 30).

¹⁶ Louis de CORMENIN, *op. cit.*, p. 99.

¹⁷ Philibert AUDEBRAND, *Un café de journalistes sous Napoléon III*, Paris, Dentu, 1888.

¹⁸ Françoise DOUAY-SOUBLIN, *op. cit.*, p. 1139. Malgré ces déclarations modernistes, le style de notre professeur de rhétorique de province reste... très professionnel : « S'il se déclare ennemi des figures, il n'en est pas avare dans son style, fleuri comme celui d'un sous-préfet aux champs ! » (*Ibid.*, p. 1162).

¹⁹ Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, Le Livre de poche, 1983, p. 286.

²⁰ Jules VALLÈS, *Le Bachelier*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1990, p. 507. Notons l'ironie de Vingtras face à cet accès de rhétorique : « L'imprimeur s'appelle Fessequedoit ».

²¹ Jean STAROBINSKI, *op. cit.*, p. 470.

²² Voir sur ce point *l'Histoire générale de la presse française*, p. 32 – et nombre d'anecdotes, comme celle-ci, qui concerne un « monomaniaque du suffrage universel » : « Cette pensée fatale, sa robe de Nessus, ne le quittait plus ; il la traduisait en causerie intime ; il l'allongeait en *Premier-Paris* ; il la découpait en entrefilets ; il l'égrenait en épigraphes ; il se suscitait des procès pour avoir la facilité de l'exposer en Cour d'assises devant un jury, et de la faire reproduire ainsi par les feuilles officielles elles-mêmes. » (Philibert AUDEBRAND, *La Tribune des journalistes*, p. 61-62).

²³ Bellanger et al., *Histoire générale de la presse française*, p. 326-327.

²⁴ Jules VALLÈS, *Le Bachelier*, p. 511.

²⁵ Jules VALLÈS, *L'Insurgé*, p. 979-980.

²⁶ Rappelons que la rhétorique des hommes de 93 tendait (dans l'idéal sinon dans la pratique) à valoriser le mot sublime par rapport au long discours : « Le prix d'éloquence sera donné au laconisme, à celui qui aura prononcé une parole sublime dans un péril... » Saint-Just, *Fragments d'institutions républicaines*, cité par Jean STAROBINSKI, *op. cit.*, p. 484.

²⁷ Jules VALLÈS, *Le Bachelier*, p. 510.

²⁸ Frank Paul BOWMAN, *Le Discours sur l'éloquence sacrée à l'époque romantique : rhétorique, apologétique, herméneutique (1777-1851)*, Droz, Genève, 1980.

²⁹ Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, p. 338.

³⁰ Honoré de BALZAC, *Illusions perdues*, p. 22.

³¹ Roger BELLET, *op. cit.*, p. 137-138.

³² Philibert AUDEBRAND, *Un café de journalistes sous Napoléon III*, p. 41.

³³ Prévost-Paradol, *Le Courrier du dimanche*, 8 septembre 1866 (Arthur de la Guéronnière fut journaliste et directeur du *Constitutionnel* et du *Pays*). Honoré de BALZAC rappelle : « Les blagueurs ont tué *Le Constitutionnel* en lui tuant son hydre de l'anarchie, animal politique et périodique qui faisait les délices des abonnés, et dételant son char de l'État... » (*Monographie de la presse parisienne*, p. 114).

³⁴ Jules VALLÈS, « Timothée Trimm et Thérèse », *Le Figaro*, 21 janvier 1866, *Œuvres*, I, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1975, p. 610. Rappelons que, derrière les enjeux immédiats de l'article (Vallès fait de la publicité pour *L'Événement*, que Villemessant a fondé pour concurrencer le *Petit Journal*...), cette déclaration correspond à un idéal anti-rhétorique que Vallès rêve de développer dans la presse – non sans ambiguïtés dont témoigne sa propre écriture (voir sur ce point Corinne SAMINADAYAR-PERRIN, *Modernités à l'antique : parcours vallésiens*, Champion, 1999).

³⁵ Anne VIBERT montre bien comment *Le National*, commentant le discours prononcé par Guizot à la Chambre le 11 août 1831, repère et souligne les emprunts de l'orateur aux excès de la rhétorique révolutionnaire qu'il dénonce pourtant énergiquement : « C'est un véritable rapport de lois des suspects ; c'est du Robespierre doctrinaire ». (« La rhétorique du discours parlementaire sous la monarchie de Juillet (Thiers, Guizot) », *Recherches et travaux*, n° 57, 2000, université Stendhal-Grenoble III, 2000, p. 36).

³⁶ Comme exemple de cet éreintage, on pourra lire l'article de VALLÈS « *La Tribune* », *La Rue*, 23 novembre 1837, *Œuvres*, I, p. 1011-1013.

³⁷ Edmond TEXIER, *Le Journal et le journaliste*, A. Le Chevalier éditeur, 1868, p. 40-41.

³⁸ Comme eux, il est par exemple suspect de verbalisme : « Je ne crois pas aller trop loin en attribuant pour une bonne partie à l'exercice immodéré de la forme oratoire le ton particulier qu'a pris notre presse, qui, loin d'être avant tout, comme dans d'autres pays, un moyen d'information et un laboratoire de l'opinion publique, est devenue une branche de la littérature, se chargeant de nous approvisionner de dissertations sur les questions politiques et sociales » (Michel BRÉAL, *Quelques mois sur l'Instruction publique en France*, Hachette, 1872, p. 246-247).

³⁹ Michel BRÉAL, *op. cit.*, p. 107.

⁴⁰ Sur ce point, voir Aude DÉRUELLE « Tirades et tartines : Balzac et l'éloquence » et Christèle COULEAU, « Parole utile, parole futile : la rhétorique auctoriale face aux discours du monde », *Spectacle de la parole*, Saint-Étienne, Les Cahiers Intempestifs, « Lieux littéraires », 2003, respectivement p. 265-290 et p. 291-318.

⁴¹ Françoise DOUAY-SOUBLIN, *op. cit.*, p. 1071.

⁴² Sur cet incident, voir Jules VALLÈS, « Brisson la Bégueule », *Le Cri du peuple*, 29 janvier 1884, *Œuvres*, II, p. 1110-1112.

⁴³ De même, l'article de Jules VALLÈS « Le Parlement en blouse » (*Le Cri du peuple*, 27 février 1871, *Œuvres*, II, p. 17-19) entend légitimer un nouvel ordre du discours : « [La vieille politique] n'a jusqu'ici rien su faire qu'écrire avec sa langue sur du sable, renifler la poussière des forums, et mâcher du vent ! Elle se roule dans sa salive et sanglote des mots tragiques. On écoute ses hoquets oratoires, on admire son geste... ».

⁴⁴ Honoré de BALZAC, *Monographie de la presse parisienne*, p. 45 ; très logiquement, le pamphlétaire évoque ensuite les « acteurs du drame politique ».

⁴⁵ Philibert AUDEBRAND, *Souvenirs de la tribune des journalistes*, p. 18-19.

⁴⁶ Sur ce dernier point, voir Anne VIBERT, article cité, p. 2.

⁴⁷ Émile ZOLA, article publié dans le *Sémaphore de Marseille* (25 mai 1872) et la *Lettre de Paris* (23 mai 1872), passage cité par Henri Mitterand dans le dossier de *Son Excellence Eugène Rougon*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1961, p. 1493.

⁴⁸ Honoré de BALZAC, *Le Député d'Arcis*, Le Livre de Poche, 1999, p. 308.

⁴⁹ Prévost-Paradol, *Le Courrier du dimanche*, décembre 1859, passage cité par Roger BELLET, *op. cit.*, p. 29.

⁵⁰ Voir Judith LYON-CAEN, « Représenter le peuple. La délégation de la parole à l'écrivain dans le courrier des lecteurs d'Eugène Sue », *Lieux littéraires / la revue* n° 2, 2001, p. 261-286.

⁵¹ Le terme a gardé au XIX^e siècle quelque chose du latin *orator* (au sens technique d'« homme politique ») ; ainsi, pour Zola, un des indices les plus sûrs de la vocation politique d'Eugène Rougon est sa prédilection pour le discours, qu'il préfère systématiquement à l'écrit (voir par exemple l'édition citée ci-dessus, p. 132), sachant au besoin improviser sans aucune difficulté (p. 262) ; ses amis le qualifient de « grand orateur » (p. 138), bien qu'il ne puisse se targuer que d'une « éloquence banale, incorrecte » (p. 364) : en somme, la maîtrise du discours fait partie des outils professionnels de l'homme politique, même en régime autoritaire.

⁵² Roger BELLET, *op. cit.*, p. 58.

⁵³ Jules VALLÈS, *L'Insurgé*, p. 1031-1032.

⁵⁴ Anatole FRANCE, *Les Désirs de Jean Servien* (1882), Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1984, p. 418.

⁵⁵ Jules VALLÈS, « Chronique », *Le Réveil*, 9 janvier 1882. La semaine suivante, la « Chronique » de Vallès publie des témoignages de lecteurs et appelle à la formation d'un Comité.

⁵⁶ Pour une analyse détaillée de cette question, voir Corinne SAMINADAYAR-PERRIN, « Vallès, chroniqueur au *Présent* (1857) : réquisitoires et apologies », *Autour de Vallès*, n° 33, « Jules Vallès, affinités, antipathies », 2003.

⁵⁷ Sur ce point, on consultera : Alain PAGÈS, « Lire "J'accuse" », *Les Cahiers naturalistes* n° 72, 1998, p. 55-64, et « Le discours argumentatif de "J'accuse" », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels* n° 151, 2000, p. 23-30 ; Henri MITTERAND, *Zola, l'histoire et la fiction*, PUF, 1990, p. 23-249 ; et Jean-Pierre LEDUC-ADINE, *Les Cahiers naturalistes*, n° 72, 1998, p. 105.